

Conditions Générales pour l'achat de biens et services aire de camping-car / parkings

Préambule

Les services faisant l'objet du présent règlement sont proposés à la vente par la Société Coopérative Delta Services dont le siège social est situé Via Delleani 37/d - 13900 Biella et le siège opérationnel Via C. Colombo 3 - 13900 Biella, P.I./C.F. 01968600021, inscrite au Registre des Entreprises de Biella - R.E.A. BI n. 175378, ci-après dénommée "Delta".

Vous pouvez nous contacter en appelant le numéro 015.8976906 et/ou en envoyant un fax au numéro 015.8976909, ou en écrivant à l'adresse PEC : deltaservices@pec.it et/ou e-mail info@delta-services.org, ou en utilisant le formulaire de contact de notre site Web :

<https://delta-services.org/contatti/>

Les conditions suivantes régissent les relations entre Delta, fournisseur du service, et le Client de ce service (ci-après dénommé Client). Le Client qui utilise le service charge Delta de réserver les services de stationnement sélectionnés; il exprime son consentement au traitement de ses données conformément au D.Lgs. 196/03 par l'insertion des données demandées sur la page web, et paie le prix du service à titre d'avance. Le présent règlement doit donc être lu et approuvé dans toutes ses parties avant de terminer l'opération d'enregistrement.

Ces préambules font partie intégrante et substantielle des présentes conditions.

Le service a pour objet l'achat en ligne de services relatifs aux aires de stationnement tels qu'indiqués et offerts à la vente sur le site www.aldebaranpleinair.it

Le paiement du service est autorisé par carte de crédit ou de débit appartenant aux réseaux Visa et Mastercard en utilisant l'infrastructure de paiement en ligne Stripe (<https://stripe.com>) de manière sécurisée et cryptée. Grâce à l'utilisation de Stripe, les données de paiement et le flux de données liées au paiement seront échangés exclusivement dans un environnement protégé sur la plateforme Stripe, de sorte que Delta n'a en aucun cas accès aux données et au flux de données. Les éventuels remboursements dus au Client seront crédités par annulation, même partielle, de l'opération et, en cas d'exercice du droit de rétractation, au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle Delta a pris connaissance de la rétractation elle-même.

Le Client s'engage à payer le prix du bien acheté dans les délais et modalités indiqués par le contrat. Le Client s'engage, une fois la procédure d'achat en ligne terminée, à imprimer et conserver le présent contrat. Les informations contenues dans ce contrat ont été par ailleurs déjà consultées et acceptées par le Client, qui en prend acte, car cette étape est rendue obligatoire avant la confirmation d'achat.

Le contrat entre Delta et le Client est conclu via Internet par l'accès du Client à l'adresse <https://aldebaranpleinair.it> où, en suivant les procédures indiquées, le Client arrivera à formaliser la proposition d'achat des services mentionnés à l'article 2 ci-dessus. Il est entendu que le Client pourra également conclure le contrat sur le lieu de stationnement.

Le contrat d'achat est conclu par le remplissage correct du formulaire de demande et le consentement à l'achat manifesté par l'adhésion envoyée en ligne, après visualisation d'une page web récapitulative de la commande, imprimable, dans laquelle sont reportées les informations du Client et du service acheté, le prix du service acheté, les éventuels frais supplémentaires, les modalités et termes de paiement, et l'existence du droit de rétractation. Une fois que le Client a correctement payé le montant total de la commande, Aldebaran envoie au Client un e-mail de confirmation de l'achat comprenant la liste des

produits, les prix et d'autres informations utiles. Un lien vers la page d'instructions pour l'activation correcte et l'utilisation des services achetés sera également inclus. Par conséquent, le Client doit diligemment conserver la confirmation de commande envoyée par e-mail par Delta avec le résumé de l'achat. Delta s'engage à fournir rapidement toute information sur les modifications substantielles des services relatifs aux aires de stationnement, en prenant en charge et en assurant directement la fourniture du service de stationnement et tout ce qui y est lié, en informant le client des modalités contractuelles. Delta s'engage à maintenir les tarifs publiés au moment de l'achat en ligne. Delta peut suspendre son service ou une partie de celui-ci pour des raisons techniques survenues, ou pour d'éventuelles modifications visant à améliorer le service lui-même. Cela ne donnera pas droit au client à une quelconque indemnité et/ou compensation, ni au remboursement du prix payé.

Les tarifs de vente des services offerts sur le site Internet aldeparanpleinair.it sont exprimés en euros et constituent une offre au public conformément à l'article 1336 c.c. Les tarifs de vente, mentionnés au point précédent, comprennent la TVA et toute autre taxe éventuelle. Les tarifs indiqués pour chacun des services offerts sont valables jusqu'à la date d'utilisation du service.

Le remboursement du prix du service est prévu en cas de renonciation de la part du Client avec l'application des pénalités suivantes :

pénalité de 50 % de 7 jours à 3 jours avant la date d'acceptation/check-in ;

pénalité de 100 % de 2 jours jusqu'au jour même de la date d'acceptation/check-in.

Le remboursement sera effectué sur les coordonnées bancaires indiquées par le Client par e-mail à l'adresse info@delta-services.org. Il est entendu que Delta se réserve le droit de déduire les frais de recouvrement et de remboursement des deux transactions, si le paiement a été effectué en ligne.

Delta n'assume aucune responsabilité pour les dysfonctionnements imputables à un cas de force majeure si elle ne parvient pas à fournir les services prévus par le contrat. Delta ne pourra être tenue responsable envers le Client sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, pour des dysfonctionnements ou des défaillances liés à l'utilisation du réseau Internet échappant à son contrôle ou à celui de ses sous-traitants. Delta ne sera pas non plus responsable des dommages, pertes et coûts subis par le Client suite à la non-exécution du contrat pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, le Client ayant droit uniquement au remboursement intégral du prix payé et des éventuels frais accessoires engagés. Delta n'assume aucune responsabilité pour l'utilisation frauduleuse et illicite qui pourrait être faite par des tiers des cartes de crédit, chèques et autres moyens de paiement, pour le paiement des produits achetés, si elle démontre avoir pris toutes les précautions possibles selon la meilleure science et expérience du moment et selon la diligence ordinaire. La société gestionnaire du parking ne peut être tenue responsable des dommages aux véhicules ou de tout dommage signalé au personnel autorisé au moment du retrait. La société soussignée ne peut être tenue responsable des dommages et/ou pannes aux véhicules de nature mécanique ou électronique.

Le Contrat entre Delta et le Client est régi par la loi italienne, selon laquelle ces Termes et Conditions Générales doivent également être interprétés. La juridiction exclusive est celle de l'Autorité Judiciaire italienne et le tribunal compétent est celui de Biella.

Aucune réclamation ne sera acceptée après la sortie de l'aire de camping-car / parking.

Les conditions générales de vente ci-dessus sont régies conformément et dans le respect des réglementations nationales et européennes en vigueur en la matière, y compris le D.lgs. n. 70/2003, le D.lgs. n. 206/2005 et ses modifications ultérieures (ci-après, "Code de la Consommation"), la Directive européenne n. 2011/83 EU relative aux droits des consommateurs et les dispositions du code civil pour

ce qui n'est pas expressément prévu ici.

Dernière mise à jour.....07/03/2024